

CONSEIL MUNICIPAL DE JOURNIAC

SEANCE DU 17 MARS DEUX MILLE ONZE, A 20 HEURES

Conseillers

En exercice :	11	Le Conseil Municipal de Journiac dûment convoqué, s'est réuni
Présents :	10	en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame
Absent :	1	Marie-Claude RUAUD, Maire.
Votants :	10	
Procurations :	0	Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mars 2011

Présents : Dominique BARTHE, Michel BOUYNET, Daniel DELMARES, William DOUGNAC, Sylvie LEMOUZY, Maryse MAXIME, Brigitte PONS, Marie-Claude RUAUD, Jean-Louis TEULET, Pascal TEULET.

Secrétaire de séance : Michel BOUYNET

D2011/5

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR EFFECTUER LE MARCHÉ DE COMPTAGE DE SECTORISATION RÉSEAU AEP SUITE À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DES 11 ET 17 MARS 2011

Par délibération en date du 4 novembre 2010, une procédure adaptée a été lancée en vue du choix de la société susceptible d'assurer la sectorisation du réseau d'adduction d'eau potable.

Un avis d'appel public à concurrence a été lancé le 27 janvier 2011 et publié sur le site du Conseil Général de la Dordogne, affiché à la porte de la Mairie et inséré dans les rubriques des annonces légales du journal « L'Essor Sarladais » du vendredi 4 février 2011.

La date limite de remise des offres a été fixée au vendredi 11 mars 2011 à 12h.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 11 mars, à 19h, pour ouvrir les plis et a enregistré les propositions suivantes : 3.

Le cabinet d'études, INFRA CONCEPT, a effectué le rapport d'analyses des offres, celui-ci a été étudié par la Commission d'appel d'offres lors de la réunion du 17 mars 2011, à 19h30. Après étude des offres et en fonction des critères arrêtés dans le règlement de la consultation :

- Offre N° 1 : CASTELLO E.T.M. 80 828 € H. T.
- Offre N° 2 : MONTASTIER IDE 63 103 € H. T.
- Offre N° 3 : POSEO 66 500 € H. T.

Après application des pondérations énoncées dans le règlement de consultation, il apparaît que l'entreprise MONTASTIER/IDE est la mieux disante pour la réalisation de ce programme, avec un cumul de 92 points sur 100 pour l'offre de base.

La Commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'offre du groupement MONTASTIER SA IDE pour un montant de 63 103 € H. T.

Le Conseil Municipal approuve le choix de la Commission d'appel d'offres et retient en supplément l'option proposée par le groupement MONTASTIER SAS IDE offrant une télésurveillance sur les comptages C2/C3/C4 ainsi que C8A avec un capteur de pression pour un montant de 4 412.00 € H. T., soit un montant total de 67 515 € H. T. Le Conseil Municipal mandate Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce marché.

POUR : 11

D2011/6

AMENAGEMENT ET MISE AUX NORMES DE LA SALLE POLYVALENTE

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil municipal du projet de création d'un local de stockage du matériel, chaises et tables, d'une cuisine et accueil des traiteurs, ainsi que la mise aux normes de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **RETIENT** l'étude préalable de Patrice CHARBONNIER, Architecte densais, estimée à un montant T.T.C. de 106 091.18 €,
- **DECIDE** de déposer un dossier de demande de subvention « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2011 » pour ce projet,
- **MANDATE** Mme le Maire pour engager la procédure d'appel d'offres pour choisir les artisans qui effectueront les travaux afin que ce projet soit terminé avant la fin de l'année 2011.
- **APPROUVE** le plan de financement :

<p>Dépenses : 88 705 € H. T.</p>	<p>Recettes : 88 705 € H. T.</p> <p>DETR : 23 550 € H. T. Majoration DETR : 23 550 € H. T. Contrat d'objectif : 10 000 € H. T. Emprunt : 50 000 € H. T. Autofinancement : 1 230 € H. T.</p>
---	--

POUR : 11

BUREAU DE VOTE Elections Cantonales 20 et 27 mars 2011

Dimanche 20 mars 2011 : Dimanche 27 mars 2011 :

8h à 10h30 :	M. BOUYNET J-M MAURY M. MAXIME	M. BOUYNET J-M MAURY M. MAXIME
10h30 à 13h:	D. DELMARES S. LEMOUZY J-L TEULET	D. DELMARES S. LEMOUZY J-L TEULET
13h à 15h30 :	D. BARTHE W. DOUGNAC B. PONS	D. BARTHE W. DOUGNAC J-M MAURY
15h30 à 18 h :	B. PONS M-C RUAUD P. TEULET	D. DELMARES M-C RUAUD P. TEULET

D2011/7**A. E. P. COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

Madame le Maire ne prend pas part au vote.

POUR : 10

D2011/8**COMPTE DE GESTION AEP 2010**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte de gestion du receveur 2010.

D2011/9**AFFECTATION DES RESULTATS B. P. AEP 2011**

Madame le Maire informe l'assemblée que le compte administratif 2010 fait ressortir un résultat de fonctionnement excédentaire de 66 659,67 € et un résultat excédentaire d'investissement de 112 459,11 €.

Il est proposé de l'affecter comme suit :

INVESTISSEMENT	Article 001	112 459,11 €
FONCTIONNEMENT	Article 002 Article 1068	46 659,67 € 20 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** l'affectation des excédents comme suit :

INVESTISSEMENT	Article 001	112 459,11 €
FONCTIONNEMENT	Article 002 Article 1068	46 659,67 € 20 000,00 €

D2011/10**BUDGET PRIMITIF AEP JOURNIAC 2011**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le budget primitif AEP 2011 et l'avoir approuvé par **11 voix POUR**.

Décide tant sur les chapitres des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement :

▪ Fonctionnement « Dépenses »	105 564,47 €
▪ Fonctionnement « Recettes »	105 564,47 €
▪ Investissement « Dépenses »	204 971,12 €
▪ Investissement « Recettes »	204 971,12 €

D'adopter ce budget primitif AEP 2011.

EGLISE :

Mme le Maire informe l'assemblée municipale d'une note des services de l'Architecture et de Patrimoine par rapport à l'état de l'église et la nécessité à engager un processus de restauration et de rénovation de cet édifice. Le Conseil Municipal mandate Mme le Maire pour prendre l'attache d'un architecte spécialisé dans le patrimoine. Ce dernier fera un premier constat

CLEFS DE LA SALLE POLYVALENTE :

Le Conseil Municipal se positionne sur le choix de retenir la société VALBUSA pour l'achat de clés sécurisées pour la salle polyvalente.

ASSAINISSEMENT SCI CHAMPAGNE, LE BOURG :

Mme le maire informe la problématique liée à des problèmes d'évacuation des eaux usées chez SCI Champagne et la nécessité à réaliser un assainissement individuel transitaire à ce niveau, projet validé par le SPANC.

Fin de séance : 22 heures

SÉANCE DU 17 MARS 2011**D2011/5, D2011/6, D2011/7, D2011/8, D2011/9, D2011/10**

Dominique BARTHE		Jean-Marc MAURY	
Michel BOUUNET		Maryse MAXIME	
Daniel DELMARES		Brigitte PONS	
William DOUGNAC		Marie-Claude RUAUD	
Sylvie LEMOUZY		Jean-Louis TEULET	
		Pascal TEULET	